



Déménagement en cours d'année

Par **JPL1**, le **09/07/2012** à **12:44**

Bonjour,

J'ai déménagé en 2011. j'habitais à La Réunion (DOM) et me suis installé en métropole. j'ai rempli 2 déclarations d'impôts - une concernant le temps passé sur l'île de la Réunion - et la seconde concernant la période passé en métropole.

Le service des impôts en métropole souhaite additionner les montants des deux déclarations. Sauf que selon les barèmes, je paye plus en faisant une seule déclaration que le montant attribué à chaque déclaration payée individuellement. Pourriez vous m'éclairer sur la question et me donner quelques textes qui pourraient me permettre de démontrer que j'ai effectivement le droit de faire 2 déclarations et de les payer individuellement et non additionner les montants ce qui en raison de la fiscalité en outremer et celle en métropole multiple par 2 le montant que je dois payer.

En vous remerciant de votre réponse.

JPL